



ACCREDITATION
LIONS CLUBS INTERNATIONAL
DISTRICT MULTIPLE 103 FRANCE
68^{ème} CONVENTION NATIONALE DE MONTPELLIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 25 MAI 2019

À présenter avec une pièce d'identité au pupitre des accréditations de la Convention Nationale de Montpellier aux heures d'ouverture le jeudi de 10h à 12h30 et de 16h à 18h le vendredi de 8h à 11h et de 16h à 18h et le samedi de 8h à 10h

Je, soussigné(e).....

Président (e) du Lions Club.....

District 103.....

Accrédite et donne pouvoir en la forme réglementaire à

....., membre du Club

Porteur de la présente afin de participer au nom du club aux opérations de vote lors de l'Assemblée Générale du District Multiple 103 France **le samedi 25 mai 2019 à Montpellier**

Fait à..... le.....

Signature du Président précédée de la mention manuscrite « Accréditation et bon pour pouvoir »

Le Président du Club doit s'auto accréditer

Simultanément à l'établissement de la présente accréditation le président devra en adresser une copie à la

Commission Nationale des Statuts Maison des Lions de France
295 rue Saint Jacques, 750005 PARIS - maisondeslions@lions-france.org

Attention : Il est rappelé que, seul, le président du club - et non le gouverneur - peut signer la lettre d'accréditation.